

## EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

### Une simple précision...

La précision ne semble pas être le fort de notre opposition. En effet, déplorant le manque d'entretien de nos équipements sportifs gérés dans un premier temps par la CCOPF, puis par la Communauté d'agglomération Plaine Vallée, nos collègues opposants nous reprochent notre manque d'investissement et de combativité sur ce sujet. Or, et il est important de le rappeler, **Monsieur Didier Arnal siège depuis 2014 à la CCOPF puis à Plaine Vallée.** Nous nous étonnons de ce petit oubli, tout comme nous nous étonnons de ne l'avoir jamais entendu à ce sujet en assemblée ou dans les commissions dans lesquelles il siège !

Nous avons déjà entendu la critique du « *ils ne font rien !* », très chère à nos collègues de l'opposition au sujet de la carte nationale d'identité. Nous constatons aujourd'hui le résultat de notre travail. Les faits sont là et personne ne peut les contester... Des ragots, toujours des ragots !

### Et un rappel...

Ah, le développement économique... laissé à l'abandon, aucune vision, aucun avenir... Devrions-nous rappeler une énième fois un oubli chez nos chers opposants ? L'agrandissement et la rénovation de notre centre commercial Carrefour. Pour imager des propos bien négatifs, pourquoi mentionner ce projet moteur pour notre commune et ses habitants ?

Avec notamment 120 boutiques et 69 000 m<sup>2</sup> de surface, le projet VALDO sera le moteur de notre économie locale. Il est dommage pour notre opposition de ne pas le mentionner.

Parlons également de la Chapelle Saint-Nicolas, en pleine expansion avec l'ouverture régulière de nouvelles enseignes : commerces, restaurants, salles de sport... Il semble que notre ville soit l'une des mieux dotées du secteur. Alors pourquoi cette vision si négative ?

Faire des constats, tout le monde peut en faire, trouver et proposer des solutions viables, cela devient plus difficile... Mais que proposent-ils ?

**Alain Lorand**  
et la majorité municipale

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ  
DES COMPTES RENDUS DES  
CONSEILS MUNICIPAUX SUR

[saintbrice95.fr](http://saintbrice95.fr)

## EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

*(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).*

### Que de temps perdu...

La délibération n° 2017/84 adoptée, à notre insu, au Conseil Municipal en sa séance du 21/11/2017 remet en cause la rétrocession des réseaux assainissement dans la 1<sup>ère</sup> tranche de la ZAC de La Mothe Hugo au profit de la commune de Saint-Brice-sous-Forêt : **INCOMPRÉHENSIBLE.**

De plus, en totale contradiction avec la convention signée en 1992, les travaux d'entretien et de réparation des réseaux d'assainissement n'ont pas été effectués de manière équitable par la ville. Certaines ASL les ont obtenus, d'autres pas, ceci les obligeant les prendre financièrement à leur charge. On ne peut que condamner cette inégalité de traitement des ASL (plus de 1 500 logements) depuis 1992, face aux obligations de service public de la ville, à l'endroit des Saint-Briens.

Cependant, lors du conseil municipal du 19/12/2017, nous avons tenu à avoir un débat, sur le fond, de cette situation à Saint-Brice, intolérable, à l'égard des Saint-Briens injustement lésés et ce, à la veille d'un transfert de la compétence Assainissement à la Communauté d'Agglomération « Plaine Vallée ». Aussi, et ce, après discussion avec les représentants d'ASL et de « Plaine Vallée » le maire a finalement admis l'erreur reconnaissant la nécessité de reprendre ce dossier et de poursuivre les échanges en associant notre groupe d'élus et les présidents d'ASL.

Dès lors, les conditions de remise à plat de cette question étant réunies, on peut espérer, lors du conseil municipal du 6 février 2018 une délibération conforme aux intérêts des Saint-Briens rétablissant les règles de droit.

Notre groupe ne pourra que s'en féliciter en votant cette délibération.

Notre groupe « Bien vivre à Saint-Brice » demande instamment, une nouvelle fois, au Maire d'être plus transparent avec les Saint-Briens, sur toutes décisions qui impactent leur quotidien, telles les programmes immobiliers, les constructions et, présentement, la gestion ainsi que l'entretien des réseaux d'assainissement.

**Didier Arnal, Nicole Chalard, Marc Guyot, Michel Moha, Frédérique-Jeanne Besson (Groupe Bien vivre à Saint-Brice / LREM) Maxime Yabas (Bien vivre à Saint-Brice)**

## CARNET

### Naissances

Meyssem NATCHEYAN, le 19 novembre  
Nina ROLOT, le 19 novembre  
Mouhammad BA, le 21 novembre  
Sarah TUBIANA, le 22 novembre  
Lucie SAINT-ETIENNE, le 23 novembre  
Théo CARPENTIER, le 23 novembre  
Matias DIAZ, le 25 novembre  
Sohan ISIDORE CHÉRIF, le 26 novembre  
Shirly BOUBLIL, le 28 novembre  
Alicia BUANGA, le 4 décembre  
Sémi MARTIN-NIOMBELLA, le 5 décembre  
Aïdan GARCIA SOBA, le 12 décembre  
Lucie CASTANO NAHARRO, le 22 décembre  
**La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.**

### Mariages

Carlos Alberto MIMOSO et Cidalia de Ascencao MONTEIRO LOURENÇO  
**La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.**

### Décès

Jean-Michel RENARD, 80 ans, le 14 octobre  
Ilana HEZEZ, 13 ans, le 26 octobre  
Jonas DAYET, 22 ans, le 29 décembre  
**La Ville adresse ses condoléances aux familles.**

## NOTEZ-LE

### Ramassage des ordures ménagères :

Les bacs doivent être sortis le jour même de la collecte avant 12 h. Dans le cas contraire, les riverains s'exposent à une verbalisation.

- les rues bleues : jeudi après-midi
- les rues rouges : lundi et jeudi après-midi

### Ramassage des déchets recyclables :

lundi matin

### Ramassage des déchets verts :

mardi 13 février

### Ramassage des gros volumes :

- axe ouest de la RD 301 : lundi 19 février
  - axe est de la RD 301 : mardi 20 février
- Merci de sortir vos déchets la veille à partir de 19 h.

## CONSULTATIONS GRATUITES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

- d'avocats sans rendez-vous de 9 h 30 à 11 h 30 : mardi 6 février
- de notaires sans rendez-vous de 9 h à 11 h 45 : mardi 6 mars

## ENVIE DE SORTIR ?

Retrouvez l'actualité du cinéma de Domont sur [www.domontcinema.fr](http://www.domontcinema.fr)

**DOMONT**  
CINEMA